



SPULTIN et publications

Conseil syndical
Sections syndicales

Comités internes

Assemblée
générale

Statuts

Convention collective
Guide d'application

Régime de retraite
Prévoyances collectives

Fédération et autres sites

LE SPULTIN

LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Compte rendu de la réunion régulière du Conseil syndical du 29 janvier 1999

1. Démission et élection d'un membre du Comité exécutif

Le président du SPUL informe les membres du Conseil syndical que le 15 janvier 1999, Michel Beauchamp lui a fait part qu'il démissionnait de son poste de vice-président du SPUL afin de pouvoir consacrer davantage de temps à la recherche et à l'enseignement.

Les membres du Conseil syndical lui témoignent leur reconnaissance par de chaleureux applaudissements.

Afin de combler le poste ainsi devenu vacant, Gérald Lemieux propose Claude Banville (systèmes d'information organisationnels), qui est élu à l'unanimité.

2. Élection d'un membre du Comité des griefs

Le Comité exécutif propose Julien Vallières (éducation physique), qui est élu à la majorité des voix.

3. Nomination d'un membre associé du SPUL

Le Conseil syndical a nommé Colette Gendron membre associé du SPUL. Rappelons que les statuts du SPUL prévoient que les professeurs et les professeurs retraités qui ont été membres du SPUL pendant leur carrière peuvent être nommés membres associés par le Conseil syndical. Les membres associés reçoivent l'information diffusée aux membres réguliers, mais ne paient pas de cotisation et n'ont pas d'autres droits.

4. Situation financière de l'Université

La majeure partie de la réunion du Conseil syndical a été consacrée à une discussion sur la situation financière de l'Université et aux mesures que l'Employeur compte mettre de l'avant afin d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Dans les heures qui ont suivi la conférence de presse du recteur, le jeudi 21 janvier 1999, le président du SPUL a répondu aux questions des journalistes.

Dans tous les cas, le message transmis était le même, à savoir :

plusieurs mesures du plan de redressement de l'Université portent sur des points régis par la convention collective. C'est le cas notamment de la cotisation de l'Employeur au Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL), du plancher d'emploi, du budget de l'annexe A et des salaires. Ces mesures ne peuvent d'aucune façon être mises en application de façon unilatérale par l'Université. Une entente devra d'abord être conclue avec le SPUL.

Afin de rassurer les collègues sur la portée réelle des décisions de l'Employeur, un message a aussi été envoyé aux membres, tôt le lendemain matin.

Enfin, toujours dans le contexte du nouveau plan de compression, le vice-recteur Jacques Samson a fait part au président du SPUL qu'il demanderait prochainement (vers la mi-février) de:

- négocier un congé de cotisation de l'Employeur au RRPPUL, idéalement à partir de juin prochain, et ce, pour une durée de deux ans;
- négocier immédiatement une nouvelle convention collective.

Rappelons que la convention collective actuelle ne vient à échéance que dans 10 mois, soit le 30 novembre 1999. Le vice-recteur considère que la convention collective actuellement en vigueur "contrôle" directement ou indirectement une grande partie du budget de l'Université (Annexe A, plan de compensation, plancher d'emploi, fonds de soutien aux activités académiques, etc.) et que, compte tenu des interrelations entre les clauses, l'Employeur estime nécessaire de revoir l'ensemble de la convention collective.

Pour l'instant, le Comité exécutif du SPUL n'écarte aucun scénario, si ce n'est de réagir de façon précipitée. Il est cependant assuré que les demandes de l'Université ne passeront certainement pas comme une lettre à la poste.

Suite à ces propos, James Pottier a situé le plan de redressement des finances de l'Université dans une perspective plus globale, après quoi les membres du Conseil syndical ont été invités à faire un tour de

table afin de mieux percevoir les réactions des professeures et professeurs à travers le campus.

Compte tenu de l'importance et de l'intérêt soulevé par toute cette question, le Comité exécutif a décidé de rassembler l'ensemble de ces propos dans un SPULTIN spécial qui vous parviendra dans les prochains jours.

D'ici-là, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos réactions et vos commentaires, et merci à ceux et celles qui l'ont déjà fait.

La prochaine réunion du Conseil syndical aura lieu le vendredi 26 février 1999.

Le président,

Gérald Lemieux

[Accueil](#) | [Spultin](#)
[Convention collective](#) | [Guide d'application](#) | [RRPPUL](#) | [Prévoyances collectives](#)
[Assemblée générale](#) | [Conseil syndical](#) | [Sections syndicales](#)
[Comités internes](#) | [Statuts](#) | [FQPPU et autres sites](#)

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec [Lucie Hudon](#)